

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 JANVIER 2019

Etaient présents : Isabelle VILLATTE, Myriam DAVID, Marie-Pierre GALLEN, François-Xavier COULON, Fabien DRAMARD, Régine KERVIEL, Léopold LAMBOTIN, Ronan JUHEL, Virginie Portugal-SCUILLER

Absents avec pouvoir : Baptiste MATEL pouvoir à Régine KERVIEL

Absent excusé : Franck GUÉGAN, Huguette HUEL,

Absent : Yves LOYER, Thierry MAHÉO, Philippe BERNERY.

Secrétaire : Léopold LAMBOTIN

Madame le Maire :

- o ouvre la séance à 20h06
- o propose aux conseillers municipaux de désigner le secrétaire de séance : Léopold LAMBOTIN est élu à l'unanimité
- o rappelle l'ordre du jour de la convocation :
 - 1- *Personnel- Fixation d'un taux horaire pour un contrat de travail « vacataire »*
 - 2- *Tarifs communaux 2019*
 - 3- *Centre d'accueil - dates 2019 ouverture et fermeture*
 - 4- *Autorisation à engager le ¼ des crédits avant le vote du budget*
 - 5- *3ème phase de la procédure de déclassement du délaissé de voirie 11m² près de l'Hôtel du phare : fixer le tarif de vente et autoriser la vente.*
 - 6- *Communication sur les actes passés dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire : - Marchés publics.*

1. PERSONNEL – FIXATION D'UN TAUX HORAIRE POUR UN CONTRAT DE TRAVAIL « VACATAIRE »

(Délibération n°1 de la séance : 2019-001)

Madame le maire informe le conseil municipal de la nécessité de recruter un agent vacataire de manière ponctuelle afin d'assurer l'organisation du « repas des anciens ».

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer le taux horaire à 15,50 € BRUT.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, émet un avis favorable à l'unanimité.

2. TARIFS COMMUNAUX 2019 (Délibération n°2 de la séance : 2019-002)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et voté, approuve à l'unanimité la grille des tarifs communaux 2019 (annexe 1) jointe à la délibération, à savoir la reconduction des tarifs 2018 avec quelques ajustements.

3. CENTRE D'ACCUEIL – Dates ouverture / fermeture 2019 (Délibération n°3 de la séance : 2019-003)

Madame le Maire sollicite le conseil municipal sur la période d'ouverture du centre d'accueil Willaumez pour l'année 2019. Après avoir délibéré et voté à l'unanimité, le centre d'accueil sera ouvert du 30 mars 2019 au 5 janvier 2020.

4. Autorisation d'engager le ¼ des crédits avant le vote du budget (Délibération n°4 de la séance : 2019-004)

Madame le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, (*Loi n° 96-314 du 12 avril 1996 art. 69 du Journal Officiel du 13 avril 1996*)

(*Loi n° 98-135 du 7 mars 1998 art. 5 l Journal Officiel du 8 mars 1998*)

(*Ordonnance n° 2003-1212 du 18 décembre 2003 art. 2 VII Journal Officiel du 20 décembre 2003*)

(*Ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 art. 2 Journal Officiel du 27 août 2005 en vigueur le 1^{er} janvier 2006*)

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, sachant que le budget est voté par chapitre tant en Fonctionnement qu'en Investissement.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Budget principal :

20	Immobilisations incorporelles	Budget cumulé	Réalisation	¼ calculé	¼ proposé	¼ voté
202	Frais, documents urbanisme, numérisation cadastre	28 000,00	24 504,95	7 000,00	7 000,00	7 000,00
2031	Frais d'études	30 000,00	198,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00		500,00	500,00	500,00
2051	Concessions et droits similaires	6 200,00	6 119,04	1 550,00	1 550,00	1 550,00
TOTAL	Chapitre 20	66 200,00	30 821,99	16 550,00	16 550,00	16 550,00
204	Subventions d'équipement versées					
204132	Départements – Bâtiments et installations	78 000,00		19 500,00	19 500,00	19 500,00
20422	Pers. Droit privé – Bâtiments et installations	2 000,00		500,00	500,00	500,00
TOTAL	Chapitre 204	80 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles					
2116	Cimetière	2 000,00		500,00	500,00	500,00
2132	Immeubles de rapport	5 000,00		1 250,00	1 250,00	1 250,00
2151	Réseaux de voirie	150 000,00	116 626,80	37 500,00	37 500,00	37 500,00
2152	Installations de voirie	10 000,00	6 576,30	2 500,00	2 500,00	2 500,00
21538	Autres réseaux	41 800,00	1 282,80	10 450,00	10 450,00	10 450,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	5 000,00		1 250,00	1 250,00	1 250,00
2182	Matériel de transport	31 000,00		7 750,00	7 750,00	7 750,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 500,00	10 247,20	1 875,00	1 875,00	1 875,00
2184	Mobilier	31 000,00	24 366,88	7 750,00	7 750,00	7 750,00
2188	Autres immobilisations corporelles	33 000,00	25 429,25	8 250,00	8 250,00	8 250,00
TOTAL	Chapitre 21	316 300,00	184 529,23	79 075,00	79 075,00	79 075,00
23	Immobilisations en cours					
2313	Constructions	861 653,06	363 204,69	215 413,27	215 413,27	215 413,27
TOTAL	Chapitre 23	861 653,06	363 204,69	215 413,27	215 413,27	215 413,27
TOTAL	INVESTISSEMENT	1 324 153,06	578 555,91	331 038,27	331 038,27	331 038,27

Budget camping :

20	Immobilisations incorporelles	Budget cumulé	Réalisation	¼ calculé	¼ proposé	¼ voté
2051	Concessions et droits similaires					
TOTAL	Chapitre 20					
21	Immobilisations corporelles					
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	15 000,00		3 750,00	3 750,00	3 750,00
2188	Autres immobilisations corporelles	22 700,00		5 675,00	5 675,00	5 675,00
TOTAL	Chapitre 21	37 700,00		9 425,00	9 425,00	9 425,00
23	Immobilisations en cours					
2313	Constructions	107 128,22	6 013,20	26 782,06	26 782,06	26 782,06
TOTAL	Chapitre 23	107 128,22	6 013,20	26 782,06	26 782,06	26 782,06
TOTAL	INVESTISSEMENT	144 828,22	6 013,20	36 207,06	36 207,06	36 207,06

Budget Port :

20	Immobilisations incorporelles	Budget cumulé	Réalisation	¼ calculé	¼ proposé	¼ voté
2031	Frais d'études	53 360,00	2 480,00	13 340,00	13 340,00	13 340,00
2033	Frais d'insertion	4 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL	Chapitre 20	57 360,00	2 480,00	14 340,00	14 340,00	14 340,00
21	Immobilisations corporelles					
2128	Agencement et aménagements d'Autres terrains		31 100,00			
2131	Bâtiments	27 700,00	2 500,00	6 925,00	6 925,00	6 925,00
2154	Matériel industriel	20 500,00	18 128,65	5 125,00	5 125,00	5 125,00
2182	Autres immobi. corpor. reçues /mise à disposition -Matériel	27 900,00		6 975,00	6 975,00	6 975,00

TOTAL	Chapitre 21	76 100,00	51 728,65	19 025,00	19 025,00	19 025,00
23	Immobilisations en cours					
2312	Immobilisations corporelles en cours/Terrains	217 000,00		54 250,00	54 250,00	54 250,00
2318	Immobilisations corporelles en cours/Autres immobilisations	185 400,00		46 350,00	46 350,00	46 350,00
TOTAL	Chapitre 23	402 400,00		100 600,00	100 600,00	100 600,00
TOTAL	INVESTISSEMENT	535 860,00	54 208,65	133 965,00	133 965,00	133 965,00

Budget Centre d'Accueil :

20	Immobilisations incorporelles	Budget cumulé	Réalisation	¼ calculé	¼ proposé	¼ voté
2031	Frais d'étude	5 000,00		1 250,00	1 250,00	1 250,00
2051	Concessions et droits similaires	1 000,00		250,00	250,00	250,00
TOTAL	Chapitre 20	6 000,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
21	Immobilisations corporelles					
2135	Installations générales, agencement, aménagements	10 000,00	6 763,83	2 500,00	2 500,00	2 500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00	525,00	250,00	250,00	250,00
2188	Autres immobilisations corporelles		1 992,15	0,00	0,00	0,00
TOTAL	Chapitre 21	11 000,00	9 280,98	2 750,00	2 750,00	2 750,00
TOTAL	INVESTISSEMENT	17 000,00	9 280,98	4 250,00	4 250,00	4 250,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les propositions de Madame le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

5. 3^{ème} phase de la procédure de délaissé de voirie de 11 m² près de l'Hôtel du Phare : fixer le tarif de la vente et autoriser la vente (Délibération n°5 de la séance : 2019-005)

Madame le Maire informe le conseil municipal du dossier délaissé de voirie de 11 m² près de l'Hôtel du Phare. Deux délibérations ont été prises (n°2017-039 « Déclassement » et n°2017-104 « Constat »).

PHASE 3

Définir le prix de vente

Madame le Maire évoque la proposition du notaire à 100,00 €/m², proposition qui ne lui paraît pas adaptée au marché. Après renseignements auprès de diverses autres sources, le prix moyen tourne entre 150 et 200 €/m². Après échange avec l'acheteur, Madame le Maire propose un prix de vente à 180 €/m² au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le prix de vente à 180,00 €/m², les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la SCI Hôtel du Phare.

Autorisation de la vente

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la réalisation de cette vente dans ces conditions et autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à cette transaction.

6. COMMUNICATION SUR LES ACTES PASSÉS CONFORMÉMENT A LA DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (Délibération n°6 de la séance : 2019-006)

Budget	Date	Fournisseur	Objet	Montant en €	
				HT	TTC
Principal	07/12/18	NATURAPLAS	Sapins pro	1 289,00	1 546,80
Principal	10/12/18	BML 56	Location nacelle avec chauffeur pose et dépose illuminations Noël	956,00	1 195,00
Principal	10/12/18	Atelier Touchaud Architectes	Pré-diagnostic désordre église	2 500,00	3 000,00
Principal	10/12/18	BMI(B6) D18-443	Pré-diagnostic désordre église	2 500,00	3 000,00
Principal	10/12/18	Géolia Devis n°181673	Pré-diagnostic désordre église	2 500,00	3 000,00
Principal	10/12/18	Les Pieds sous la table	Vœux du Maire : 1000 bouchées		1 000,00
Principal	14/01/18	SPCS Plomberie	Chauffe-eau logement 1 allée des Sternes	414,25	497,10
Principal	20/12/18	SARL ABOUD Amor et Fils	Remplacement traversée de route carrefour Brthentrion	960,00	1 152,00
Principal	20/12/18	AP ELEC	Réparation Chauffage cantine	400,00	440,00
Principal	31/12/18	DFI	Four Salle des Fêtes	2 955,00	3 546,00
Principal	31/12/18	DFI	Lave-Vaisselle Salle des Fêtes	2 080,00	2 496,00
Principal	04/01/19	Buroplus	Cachets officiels	104,00	124,80
Principal	16/01/19	Clinique Du Bois	Logement rue Lieutenant Riou Diagnostic + Prestation	1 420,00	1 704,00
Port	18/01/19	PrimOcéan	Pass port Escalé	1 190,00	1 428,00
Port	18/01/19	Bichelot Darras	Remplacement coffret électrique Pen-Prad	324,36	389,23
Principal	18/01/19	CHAPIN Services	Pompe murale Carburant	449,00	538,80

La séance est levée à 20h39.

Le Secrétaire de séance,
Léopold LAMBOTIN



Lambotin